

3 E BIOGAS

Société par actions simplifiée au capital de 144.555 euros
22 rue de Marignan 75008, Paris
905 118 261 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre,

Les soussignées :

- **La société FONDS EIFFEL GAZ VERT S.L.P.**, société de libre partenariat, dont le siège social est situé au 22, rue de Marignan, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 879 964 146, représentée par son gérant commandité, la société EIFFEL GAZ VERT GENERAL PARTNER SAS (RCS 879 439 164), elle-même représentée par son président, la société LDIGF EIFFEL INVESTMENT GROUP (RCS 510 813 991), elle-même représentée par son président, M. Fabrice Dumonteil, lui-même représenté M. Marc Antoine Mercadier, dûment habilité aux fins des présentes ;
- **La société TE HOLDING BIOGAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 11, rue de Mogador, 75009 Paris immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 498 857 747, représentée son président, la société Transition Evergreen (RCS 332 525 401) elle-même représentée par son directeur général, M. Lionel le Maux, lui-même représenté par M. Jean-Michel Laty, administrateur, dûment habilité aux fins des présentes,
- **Le Fonds ETI 2020**, fonds professionnel de capital investissement de droit français, représenté par sa société de gestion, Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 27/31, avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort et dont le numéro d'identification unique est 433 975 224 RCS Créteil, elle-même représentée par M. Fabrice Hernu, dûment habilité aux fins des présentes,

Détenant ensemble l'intégralité des 144.555 actions de la Société (les « **Associés** »), se sont réunies en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») par visio-conférence sur convocation de Monsieur Marc Antoine Mercadier, président de la Société,

Etant précisé que la société Ernest & Young Audit, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informée des présentes.

Les Associés, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- le texte des décisions.

Ont adopté les décisions collectives suivantes dans un acte sous-seing privé conformément à l'article 24 des statuts de la Société :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion de la Société établi par le Président, ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président pour sa gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce concernant les conventions réglementées ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes et du bilan de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2024,

APPROUVE les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés. Lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de (1 126 487) euros.

CONSTATE conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre de dépense ou charge non déductible fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

CONSTATE que la société a engagé des frais financiers non déductible fiscalement, pour la partie du taux dépassant le seuil déductible, lesquels ont été réintégrés au résultat fiscal

APPROUVE les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans les rapports susmentionnés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, la société TE HOLDING BIOGAS s'abstenant.

DEUXIEME RESOLUTION

(Quitus au Président pour sa gestion)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

ACCORDE quitus entier et sans réserve au Président au titre de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, la société FONDS EIFFEL GAZ VERT S.L.P et le Fonds ETI 2020 s'abstenant.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes portant sur les comptes clos le 31 décembre 2024,

DECIDE d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (1 126 487) euros au compte « *Report à nouveau* » qui sera ainsi porté à (2 230 576) euros.

PREND ACTE de ce que le Président a rappelé dans son rapport, et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été précédemment distribué.

CONSTATE qu'à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les capitaux propres sont négatifs. En application des dispositions de l'article L 225-248 du Code du commerce, l'associé unique décide de ne pas dissoudre la Société et de poursuivre normalement l'activité,

PREND ACTE qu'il conviendra, au plus tard le 31 décembre 2025, soit de reconstituer les capitaux propres de la Société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, soit de réduire le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas pu être imputés sur les réserves.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, la société TE HOLDING BIOGAS s'abstenant.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L.227-10)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, **APPROUVE** les conventions qui y sont décrites.

Cette résolution n'est pas adoptée, l'ensemble des associés s'abstenant.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée **DONNE** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour faire tous dépôts, formalités et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, lequel a été signé par tous les associés après lecture.

Un (1) exemplaire du présent acte sera remis à Monsieur Marc-Antoine Mercadier, en sa qualité de Président de la Société.

TE HOLDING BIOGAS
M. Jean-Michel Laty

Fonds ETI 2020
M. Fabrice Hernu

FONDS EIFFEL GAZ VERT SLP
M. Marc-Etienne Mercadier



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



Bilan



Bilan Actif

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	32 356	20 378	11 979	18 456
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	32 356	20 378	11 979	18 456
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 500		3 500	3 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	3 500		3 500	3 500
ACTIF IMMOBILISÉ	35 856	20 378	15 479	21 956

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	20 830 979		20 830 979	24 559 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	20 830 979		20 830 979	24 559 155
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 507		18 507	30 711
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	18 507		18 507	30 711
ACTIF CIRCULANT	20 849 486		20 849 486	24 589 866

Frais d'émission d'emprunts à étaler	75 621		75 621	87 295
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	20 960 963	20 378	20 940 585	24 699 117
----------------------	-------------------	---------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 104 089)	(556 662)
Résultat de l'exercice	(1 126 487)	(547 428)
TOTAL situation nette :	(2 130 577)	(1 004 089)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(2 130 577)	(1 004 089)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	140 909	167 878
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	140 909	167 878
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	17 842 736	18 361 519
Autres emprunts obligataires	1 142	889
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 981 343	7 122 889
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	22 825 221	25 485 297
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 133	50 032
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 898	
TOTAL dettes diverses :	105 031	50 032
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	22 930 253	25 535 329
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	20 940 585	24 699 117

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			7 200 0	13 830
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 200	13 830
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			83 316	72 398
TOTAL charges externes :			83 316	72 398
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			123 699	
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			25 352	23 087
TOTAL dotations d'exploitation :			25 352	23 087
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			232 367	95 486
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(225 166)	(81 656)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(225 166)	(81 656)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 573 053	2 317 689
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 573 053	2 317 689
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	268 332	259 093
Intérêts et charges assimilées	2 206 043	2 585 405
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 474 374	2 844 498
RÉSULTAT FINANCIER	(901 321)	(526 810)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 126 487)	(608 465)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(61 037)
TOTAL DES PRODUITS	1 580 254	2 331 519
TOTAL DES CHARGES	2 706 741	2 878 946
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 126 487)	(547 428)

Détail des comptes



Détail des Comptes

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage FRP Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	32 356,46	20 377,82	11 978,64	18 456,48	-6 477,84	-35,10
20110000 Frais de constitution	32 356,46		32 356,46	32 356,46		
28011000 Amortis.frais de constitution		20 377,82	-20 377,82	-13 899,98	-6 477,84	-46,60
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Autres participations	3 500,00		3 500,00	3 500,00	0,00	
26105002 Titres E3 BIOGAS Gmbh	3 500,00		3 500,00	3 500,00		
TOTAL (II)	35 856,46	20 377,82	15 478,64	21 956,48	-6 477,84	-29,50
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Autres créances	20 830 978,69		20 830 978,69	24 559 155,02	-3 728 176,33	-15,18
40980000 R.R.R. à obtenir et avoirs n	21 600,00		21 600,00	21 600,00		
44400000 Etat - impôts sur les bénéfic	79 147,43		79 147,43	133 477,43	-54 330,00	-40,70
44586000 TVA sur fres non parvenues				1 660,27	-1 660,27	-100,00
45510025 C/C Débiteur groupe	19 157 178,08		19 157 178,08	22 006 319,67	-2 849 141,59	-12,95
45580025 Intérêts courus C/C débiteur	1 573 053,18		1 573 053,18	2 339 297,15	-766 243,97	-32,76
46700000 Autres comptes créditeurs				56 800,50	-56 800,50	-100,00
Divers						
Disponibilités	18 507,05		18 507,05	30 711,19	-12 204,14	-39,74
51200110 BRED	18 507,05		18 507,05	30 711,19	-12 204,14	-39,74
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	20 849 485,74		20 849 485,74	24 589 866,21	-3 740 380,47	-15,21
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	75 620,82		75 620,82	87 294,73	-11 673,91	-13,37
48160000 Frais sur emission d'emprunt	75 620,82		75 620,82	87 294,73	-11 673,91	-13,37
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	20 960 963,02	20 377,82	20 940 585,20	24 699 117,42	-3 758 532,22	-15,22

Détail des Comptes

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 19/02/25

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage FRP Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	100 000,00	100 000,00	0,00	
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	100 000,00	100 000,00		
Report à nouveau	-1 104 089,41	-556 661,65	-547 427,76	-98,34
11900000 Report à nouveau (solde débiteur)	-1 104 089,41	-556 661,65	-547 427,76	-98,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 126 487,21	-547 427,76	-579 059,45	-105,78
TOTAL (I)	-2 130 576,62	-1 004 089,41	-1 126 487,21	-112,19
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour charges	140 909,10	167 877,92	-26 968,82	-16,06
15800000 Autres provisions pour risque	140 909,10	167 877,92	-26 968,82	-16,06
TOTAL (III)	140 909,10	167 877,92	-26 968,82	-16,06
DETTES				
Autres emprunts obligataires	17 842 735,65	18 361 519,45	-518 783,80	-2,83
16310000 Emprunt - dette obligataires	16 972 719,57	17 889 138,14	-916 418,57	-5,12
16883000 Int.courus sur emprunts - Autres de	870 016,08	472 381,31	397 634,77	84,18
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	1 142,35	889,11	253,24	28,48
51860000 Intérêts courus à payer	1 142,35	889,11	253,24	28,48
Emprunts et dettes financières divers	4 981 343,29	7 122 888,72	-2 141 545,43	-30,07
16870000 Autres dettes	52 653,12		52 653,12	
45510010 C/C Créiteur hors groupe	2 709 722,37	5 151 937,45	-2 442 215,08	-47,40
45510020 C/C Créiteur groupe	1 922 290,32	1 106 892,65	815 397,67	73,67
45580010 Intérêts courus C/C créiteur hors	185 742,31	498 660,95	-312 918,64	-62,75
45580020 Intérêts courus C/C créiteur group	110 935,17	365 397,67	-254 462,50	-69,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 133,18	50 031,63	-11 898,45	-23,78
40110000 Fournisseurs hors groupe	28 813,74	18 000,00	10 813,74	60,08
40120000 Fournisseurs groupe	3 745,44	8 240,00	-4 494,56	-54,55
40810000 Fournisseurs -fres non parvenues ho	5 574,00	23 791,63	-18 217,63	-76,57
Autres dettes	66 898,25		66 898,25	
46700000 Autres comptes créditeurs	66 898,25		66 898,25	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	22 930 252,72	25 535 328,91	-2 605 076,19	-10,20
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	20 940 585,20	24 699 117,42	-3 758 532,22	-15,22

Détail des Comptes

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 19/02/25

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage FRP Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	7 200,00	13 830,00	-6 630,00	-47,94
79190000 Autres transferts de charges d'expl	7 200,00	13 830,00	-6 630,00	-47,94
Autres produits	0,38		0,38	
75800000 Produits divers de gestion courante	0,38		0,38	
Total des produits d'exploitation (I)	7 200,38	13 830,00	-6 629,62	-47,94
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	83 315,71	72 398,35	10 917,36	15,08
60400090 Achat d'études & prest.serv Interco	44 945,28	47 160,00	-2 214,72	-4,70
62260100 Honoraires CAC - Certification	10 818,46	9 108,72	1 709,74	18,77
62260300 Honoraires juridiques	13 668,18	13 830,00	-161,82	-1,17
62261000 Autres honoraires	6 360,00		6 360,00	
62270000 Frais de Greffe	108,40		108,40	
62700000 Services bancaires et assimilés	7 415,39	2 299,63	5 115,76	222,46
Impôts, taxes et versements assimilés	123 698,75		123 698,75	
63700000 Autres organ. (autres impôts ...)	123 698,75		123 698,75	
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	25 351,75	23 087,20	2 264,55	9,81
68111000 Dot. amort. immo. Incorporelles	6 477,84	6 471,29	6,55	0,10
68120000 Dot amort des charges d'explo à ré	18 873,91	16 615,91	2 258,00	13,59
Autres charges	0,38	0,01	0,37	3700,00
65800000 Charges diverses gestion courante	0,38	0,01	0,37	3700,00
Total des charges d'exploitation (II)	232 366,59	95 485,56	136 881,03	143,35
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-225 166,21	-81 655,56	-143 510,65	-175,75
Opérations en commun				
Produits financiers				
Produits financiers de participations	1 573 053,18	2 317 688,51	-744 635,33	-32,13
76120000 Intérêts comptes courants	1 573 053,18	2 317 688,51	-744 635,33	-32,13
Total des produits financiers (V)	1 573 053,18	2 317 688,51	-744 635,33	-32,13
Charges financières				
Dotations financières aux amort. et prov.	268 331,53	259 093,42	9 238,11	3,57
68650000 Dot aux prov financières	268 331,53	259 093,42	9 238,11	3,57
Intérêts et charges assimilées	2 206 042,65	2 585 404,72	-379 362,07	-14,67
66150000 Intérêts CC Groupe	110 935,17	365 397,67	-254 462,50	-69,64
66151000 Intérêts CC hors Groupe	217 933,00	692 294,41	-474 361,41	-68,52
66170000 Intérêts des Obligations - ORA 2021	1 786 968,90	1 390 562,50	396 406,40	28,51
66180000 Intérêts des autres dettes		7 152,99	-7 152,99	-100,00
66800000 Autres charges financières	90 205,58	129 997,15	-39 791,57	-30,61
Total des charges financières (VI)	2 474 374,18	2 844 498,14	-370 123,96	-13,01
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-901 321,00	-526 809,63	-374 511,37	-71,09
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-1 126 487,21	-608 465,19	-518 022,02	-85,14

Détail des Comptes

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage FRP Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Impôts sur les bénéfices * (X)		-61 037,43	61 037,43	100,00
69510000 Impôts société		-61 037,43	61 037,43	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 580 253,56	2 331 518,51	-751 264,95	-32,22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 706 740,77	2 878 946,27	-172 205,50	-5,98
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-1 126 487,21	-547 427,76	-579 059,45	-105,78

Annexe



Index

Bilan.....	2
Compte de résultat.....	5
Détail des comptes.....	8
Annexe.....	13





3 E Biogas

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



3 E Biogas

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société 3 E Biogas,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 E Biogas relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 17 novembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Romain Lancelle

Bilan Actif

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	32 356	20 378	11 979	18 456
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	32 356	20 378	11 979	18 456
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 500		3 500	3 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	3 500		3 500	3 500
ACTIF IMMOBILISÉ	35 856	20 378	15 479	21 956
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	20 830 979		20 830 979	24 559 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	20 830 979		20 830 979	24 559 155
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 507		18 507	30 711
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	18 507		18 507	30 711
ACTIF CIRCULANT	20 849 486		20 849 486	24 589 866
Frais d'émission d'emprunts à étaler	75 621		75 621	87 295
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	20 960 963	20 378	20 940 585	24 699 117

Bilan Passif

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 104 089)	(556 662)
Résultat de l'exercice	(1 126 487)	(547 428)
TOTAL situation nette :	(2 130 577)	(1 004 089)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(2 130 577)	(1 004 089)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	140 909	167 878
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	140 909	167 878
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	17 842 736	18 361 519
Autres emprunts obligataires	1 142	889
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 981 343	7 122 889
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	22 825 221	25 485 297
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 133	50 032
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 898	
TOTAL dettes diverses :	105 031	50 032
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	22 930 253	25 535 329
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	20 940 585	24 699 117

Compte de Résultat (Première Partie)

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			7 200 0	13 830
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 200	13 830
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			83 316	72 398
TOTAL charges externes :			83 316	72 398
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			123 699	
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			25 352	23 087
TOTAL dotations d'exploitation :			25 352	23 087
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			232 367	95 486
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(225 166)	(81 656)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3E BIOGAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 19/02/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(225 166)	(81 656)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 573 053	2 317 689
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 573 053	2 317 689
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	268 332	259 093
Intérêts et charges assimilées	2 206 043	2 585 405
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 474 374	2 844 498
RÉSULTAT FINANCIER	(901 321)	(526 810)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 126 487)	(608 465)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(61 037)
TOTAL DES PRODUITS	1 580 254	2 331 519
TOTAL DES CHARGES	2 706 741	2 878 946
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 126 487)	(547 428)

3E BIOGAS SAS

Annexe simplifiée aux
comptes annuels de l'exercice
clos le 31/12/2024

Montants exprimés en EUR

1 Faits caractéristiques de l'exercice

La société a pour activité principale l'acquisition, la détention et le financement de sociétés actives dans le secteur de la méthanisation, ou de sociétés de services réalisant des prestations d'études, de gestion, d'exploitation et de maintenance pour le compte des projets dans le portefeuille.

L'exercice 2024 est un exercice de 12 mois. La société constate un total de bilan de 20.940.585 euros et une perte de 1.104.089 euros.

1.1 Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

1.2 Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

1.3 Autres éléments significatifs

Néant.

2 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Société n'a pas honoré le remboursement des échéances sur l'emprunt obligataire ni sur la fin de l'année 2024, ni sur le 1^{er} semestre 2025 ; à ce titre, et comme prévu au contrat d'obligations, elle comptabilise des intérêts de retard.

En date du 4 juillet 2025, la société EVERGAZ a cédé l'intégralité de ses titres au profit des sociétés EIFFEL GAZ VERT SLP et FONDS ETI 2020. En conséquence, Monsieur Alain Planchot a démissionné de ses fonctions de Président et membre du Comité Stratégique.

En date du 4 août 2025, EIFFEL GAZ VERT SLP et FONDS ETI 2020 ont injecté un total de €4.000.000,00 dans 3E Biogas SAS via l'émission d'obligations convertibles.

3 Règles et méthodes comptables

3.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC N°2014-03 dans sa version consolidée, mise à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

3.2 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.4 Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, ou bien lorsque cela est connu, de la durée des droits attachés à l'existence des immobilisations.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans

3.5 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Provisions

Les provisions pour risque et charge correspondent aux primes de non-conversion sur les obligations convertibles émises par la Société ; elles sont calculées au taux annuel de 1,5% par an du montant principal des obligations convertibles remboursées, à partir de la date de jouissance (soit le 15 novembre 2021 pour 5 397 887 euros et le 21 janvier 2022 pour 10 068 960 euros) jusqu'à la date de remboursement.

3.7 Frais sur émission d'emprunt

Les frais sur émission d'emprunt sont amortis de manière linéaire sur la durée d'origine des emprunts.

3.8 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	32 356			32 356
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles :	32 356	0	0	32 356
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	3 500			3 500
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières :	3 500	0	0	3 500
TOTAL GENERAL	35 856	0	0	35 856

4.1.2 Tableau des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	13 900	6 478		20 378
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles :	13 900	6 478	0	20 378
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles :	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	13 900	6 478	0	20 378

4.1.3 Immobilisations financières

La société possède 100% des titres de la société E3 Biogas GmbH pour une valeur de 3.500 euros.

[illegible]

4.1.4 Créances

État des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	79 147	79 147	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	20 730 231	1 573 053	19 157 178
Débiteurs divers	21 600	21 600	
TOTAL de l'actif circulant :	20 830 979	1 673 801	19 157 178
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	75 621	75 621	
TOTAL GENERAL	20 906 600	1 749 421	19 157 178

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Groupe	1 573 053
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	21 600
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

4.1.5 Comptes de régularisation

Produits et charges constatés d'avances

Néant.

Mouvements affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

SITUATIONS ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE				
Rubriques	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Charges différées Frais d'établissement et de développement Frais d'émissions d'emprunts Charges à étaler	87 295	11 887	23 561	75 621
TOTAL GENERAL	87 295	11 887	23 561	75 621

4.2 Passif

4.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	N-1	Affectation du résultat	Autres variations	N
Capital social	100 000			100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-556 662	-547 428		-1 104 089
Résultat de l'exercice	-547 428	547 428	-1 126 487	-1 126 487
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL GENERAL	-1 004 089	0	-1 126 487	-2 130 577

4.2.2 Capital

Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 100.000 actions d'un euro de valeur nominale. En date du 25 mars 2024, la société Transition Evergreen a cédé à sa filiale Aqua SAS la totalité de sa participation (36%) et de son compte courant dans 3 E Biogas SAS. A la suite de cette opération, le capital se répartit au 31 décembre 2024 comme suit :

- Aqua : 36,00 %
- Eiffel Gaz Vert : 29,90 %
- Evergaz : 34,10 %

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante est la société EVERGAZ, située au 11 rue de Mogador à Paris, au capital social de 26.850.650 euros.

4.2.3 Autres capitaux propres

Provisions

SITUATIONS ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE				
Provisions	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	167 878	276 170	303 139	140 909
Autres provisions				
TOTAL GENERAL	167 878	276 170	303 139	140 909

4.2.4 Emprunts

La société a signé le 16 novembre 2021 un contrat d'émission et de souscription d'obligations convertibles en actions avec la société Eiffel Gaz Vert SLP pour un montant maximum de 88 millions d'euros. Une première tranche est dédiée au financement de l'acquisition du groupe C4 Energie en Allemagne (pour un montant de 15.467 milliers d'euros libérés entre 2021 et 2022).

Les premiers remboursements ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 pour 1.543 milliers d'euros en nominal.

4.2.5 Autres dettes

État des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	17 895 389	17 895 389		
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine		-		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 133	38 133		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 928 690	296 677		4 632 013
Autres dettes	66 898,25	66 898		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	22 929 110	18 297 098	-	4 632 013

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	870 016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 574
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Groupe et associés	296 677
Disponibilités, charges à payer	1 142
Autres dettes	
TOTAL GENERAL	1 173 410

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 901.321 euros comprenant :

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur comptes courants	1 573 053	2 317 689
Total produits financiers	1 573 053	2 317 689
Intérêts sur emprunts obligataires	1 786 969	1 390 563
Intérêts sur comptes courants	328 868	1 057 692
Dotations aux provisions pour risques et charges financières	268 332	259 093
Autres charges financières	90 206	137 150
Total charges financières	2 474 374	2 844 498
RESULTAT FINANCIER	- 901 321	- 526 809

5.2 Résultat exceptionnel

Néant.

6 Autres informations significatives

6.1 Rémunération des dirigeants

Néant.

6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 8.301 euros HT.

6.3 Engagements financiers donnés et reçus

Il n'y a pas eu d'engagements financiers donnés et reçus pour l'émission de l'emprunt obligataire.